



« Vos perspectives, sont nos défis »

Certificat de Formation à la Gestion Associative (C.F.G.A)

Programme

COMPETENCE 1 : Acquérir une culture générale sur la spécificité du fait associatif, son évolution et son environnement

Modules	Objectifs	Contenu	Durée
Module 1 : Principes fondamentaux de la loi 1901	Etre capable de situer les principes fondamentaux de la loi de 1901 par rapport aux autres groupements	La loi de 1901 : une liberté publique et contractuelle Ses enjeux Ses principes	4h
Module 2 : Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics	Etre capable de cerner l'évolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics	L'historique du monde associatif La structuration du mouvement associatif. La place des associations sur le territoire Les associations et les pouvoirs publics	4h

COMPETENCE 2 : Acquérir des connaissances pour prendre des responsabilités, conduire et développer un projet associatif

Module 3 : Organisation et gouvernance d'une association	Etre capable de participer aux organes statutaires de l'association	Administration et organisation : statuts, règlement intérieur, notion de membre. Instances décisionnelles : organisation et fonctionnement (AG, CA et bureau) Le rôle des dirigeants associatifs La responsabilité civile et pénale Les démarches administratives lors de la création et de la vie de l'association	11h
---	---	---	-----

Siège social : 232, rue de la Chapelle - ZI de Jarry 97122 BAIE MAHAULT

Tél. /Fax. : 05 90 98 05 19 – E-mail : assoc.fpc@orange.fr – Site : www.afpc-guadeloupe.com

<p>Module 4 : Gestion en ressources humaines associatives</p>	<p>Etre capable de prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenants dans les associations et de favoriser la participation des bénévoles aux activités et au fonctionnement associatif</p>	<p>Les statuts et rôles respectifs des salariés, bénévoles et volontaires Les droits des bénévoles La valorisation du statut de bénévole Le recrutement et la fidélisation des bénévoles Les droits et les devoirs de l'employeur et du salarié</p>	<p>7h</p>
<p>Module 5 : Gestion en projets associatifs</p>	<p>Etre capable de traduire un projet associatif en un projet d'activité ou en évènement</p>	<p>Du projet associatif au projet d'activité La raison d'être du projet associatif Les différentes étapes du projet d'activité L'élaboration du projet d'activité ou d'évènement La communication autour de ce projet L'évaluation de ce projet Savoir impliquer les membres de l'association La constitution du dossier de demande de subvention</p>	<p>17h</p>
<p>Module 6 : Gestion comptable et financière associative</p>	<p>Etre capable de maîtriser les bases de la gestion financière associative</p>	<p>La tenue de la comptabilité Le plan comptable associatif Les deux méthodes comptables : à partie double et de trésorerie Les documents financiers annuels d'une comptabilité sur engagement (bilan et compte de résultat) La mise en œuvre d'une comptabilité simple Les sources et les modes de financement public et privé La constitution du dossier de demande de subvention (budgets) Le compte rendu financier de suivi</p>	<p>14h</p>

Siège social : 232, rue de la Chapelle - ZI de Jarry 97122 BAIE MAHAULT

Tél. /Fax. : 05 90 98 05 19 – E-mail : assoc.fpc@orange.fr – Site : www.afpc-guadeloupe.com